

AVIS A LA POPULATION

RÉUNION D'INFORMATION PRÉALABLE À L'INTRODUCTION D'UNE DEMANDE DE PERMIS UNIQUE

- Projet de catégorie B soumis à étude d'incidences sur l'environnement -

Demandeur : Spark Power BV, Brugsevaart 32 à 9030 Gand

Communes concernées au sens du Code de l'Environnement : Leuze-en-Hainaut, Beloeil, Tournai, Frasnes-lez-Anvaing, Chièvres, Ath, Bernissart et Péruwelz.

Objet : Demande de permis unique de classe 1 pour la construction et l'exploitation de 2 éoliennes accompagnées de leurs auxiliaires (installations électriques, chemins d'accès, aires de montage et pose de câbles électriques) d'une puissance maximale de 7.2 MW par éolienne sur le territoire de la commune de Leuze-en-Hainaut. Le projet s'intègre dans la continuité visuelle du parc éolien existant de Leuze Europe, au nord du village de Tourpes et au sud de la N60d.

Conformément aux articles D.29-5 et suivants du Code de l'Environnement, la population est conviée à la Réunion d'Information Préalable qui sera organisée le :

22 septembre 2026 à 19h30 à l'Hôtel de ville de Leuze-en-Hainaut situé Avenue de la Résistance 1, 7900 Leuze-en-Hainaut

L'enregistrement de la réunion est également consultable dès le surlendemain et jusqu'à l'échéance de 15 jours inclus via le lien : <https://www.sparkpower.eu/fr/leuze-en-hainaut-zoning-extension/>

Cette réunion d'information a pour objet de :

- permettre au demandeur de présenter son projet ;
- permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
- mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
- présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

L'étude d'incidences sur l'environnement sera réalisée par le bureau d'études agréé CSD Ingénieurs Conseils SA.

Suite à cette réunion, chacun est invité à adresser ses observations et suggestions destinées à la réalisation de l'étude d'incidences par écrit au Collège Communal de Leuze-en-Hainaut, Avenue de la Résistance 1, 7900 Leuze-en-Hainaut (avec une copie à Spark Power, Yvan Vaernewyck, Brugsevaart 32 à 9030 Gand) et ce dans un délai de 15 jours à dater du jour de la tenue de la réunion d'information.

Des informations peuvent être obtenues auprès de Spark Power, Yvan Vaernewyck - Chef de Projet, Brugsevaart 32 à 9030 Gand ou par email : yvan.vaernewyck@sparkpower.eu